

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 745

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

À la fin de l'alinéa 52, substituer aux mots :

« à cet alinéa »

les mots :

« aux 1° à 3° du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.